

AUTORITES AFRICAINES ET MALGACHE
DE L'AVIATION CIVILE
(AAMAC)



Le Président du Conseil

N°2023/094 /AAMAC/PR

Brazzaville, le

29 SEP 2023

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil des AAMAC

Objet : 51^{ème} session ordinaire du Conseil d'Administration des AAMAC

Mesdames et Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la 51^{ème} session ordinaire du Conseil des AAMAC, se tiendra le mardi 05 décembre 2023 à 14h dans les locaux de l'ASECNA à Dakar au Sénégal.

A cet effet, je vous transmets ci-joint le projet d'ordre du jour pour lequel vos amendements sont les bienvenus. Je joins également à la présente, le rapport et les résolutions adoptées lors de la 50^{ème} session du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil, l'expression de ma considération distinguée.



Florent Serge DZOTA.-

51^{ème} REUNION DU CONSEIL DES AAMAC

Dakar, 05 décembre 2023

PROJET D'ORDRE DE JOUR

Point 0 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Point 0 : Adoption de l'ordre du jour

Point 1 : Etat d'exécution des résolutions de la 50^{ème} session du Conseil tenue le 18 juillet 2023 à Brazzaville

Point 2 : Compte rendu de l'exécution du programme de travail 2023
Exécution prévisionnelle du budget 2023 (fonctionnement et investissement)

Point 3 : Plan stratégique AAMAC 2024-2026. Feuille de route.

Point 4 : Projet de programme de travail 2024
Projet de budget 2024 (fonctionnement et investissement)

Point 5 : Divers
